



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

allocation personnalisée d'autonomie

Question écrite n° 75800

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les problèmes posés par la mise en place de l'APA qui suscite de nombreuses difficultés de financement. Il conviendrait d'étendre aux personnes en GIR 3 et 4 la priorité aux services prestataires, sauf refus du bénéficiaire, et également d'agréer l'accord de branche sur les emplois et les rémunérations ainsi que celui sur la prise en charge des frais professionnels. Il lui demande quelles sont ses intentions sur ce sujet et notamment pour l'application de telles mesures destinées à faciliter et moderniser l'action des associations d'aide à domicile.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75800

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2002, page 2273